

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 31 (1960)

Heft: 5

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toujours disposé à étudier avec bienveillance et à soutenir toute solution rationnelle facilitant la réalisation des projets actuellement à l'étude.

Certes, le but à atteindre est encore lointain mais le travail à accomplir sera plus facile que par le passé car les efforts ne seront plus dispersés. La création du port de Bourogne peut être envisagée comme une chose certaine.

Sa réalisation entraînera automatiquement une augmentation du trafic sur la ligne de Delle et l'internationalisation de la gare de cette ville frontière. Dans ces conditions, il n'est pas douteux que le Comité franco-suisse, le Comité des treize, la Chambre de commerce de Belfort, le Gouvernement bernois, les municipalités et les autorités politiques intéressées à la solution de problèmes vitaux pour notre économie, ne continuent pas à se dépenser pour vaincre tous les obstacles encore semés sur leur chemin.

Paul CALAME

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

CONVOCATION

Les membres de l'association sont convoqués à l'**Assemblée générale** qui se tiendra samedi, 11 juin 1960, à 9 h. 30, dans la grande salle du Foyer à Moutier, rue des Oeuches 16.

Programme :

- 09.00 Réception par la Municipalité de Moutier.
- 09.30 Assemblée générale.
- 11.30 env. Conférence de Monsieur le Ministre H. Schaffner, Directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, sur « Le chemin de l'intégration économique européenne ».
- 13.00 Banquet à l'Hôtel Suisse.

Ordre du jour de l'assemblée :

- 1. Ouverture.
- 2. Procès-verbal.
- 3. Rapport annuel.
- 4. Reddition des comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité.
- 5. Budget et cotisations.
- 6. Elections :
 - a) du président ;
 - b) éventuellement d'un membre du comité.
- 7. Nomination des vérificateurs des comptes.
- 8. Nomination de membres d'honneur.
- 9. Programme d'activité (les membres qui désirent faire des propositions sont priés de les communiquer par écrit au président jusqu'au 31 mai).
- 10. Divers et imprévu.

Les membres qui désirent prendre part à l'assemblée et au banquet sont priés de s'inscrire auprès du président jusqu'au 6 juin 1960.